

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 26 septembre 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE,
M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membres absents excusés : (5)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme REVEL),
Mme BERNARD (représentée par Mme METGE), Mme CHATILLON, Mme ROLLIN (représentée par
Mme HERVIEU)

Date de convocation : 22 septembre 2008

Délibération n° : 72-2008

Objet : Convention CESAM Atelier socio-linguistique Centre Social BALZAC

Le CESAM (Concilier l'Economique et le Social, Aider aux Mutations) assure une action de socialisation et de développement de l'autonomie pour des habitants du Quartier Balzac Maladière en animant un atelier socio-linguistique au sein du centre social Balzac.

En prenant appui sur la découverte de l'environnement social et culturel, un travail sur l'expression écrite et orale est mis en oeuvre.

L'action se déroulera du 23 septembre 2008 au 16 décembre 2008, soit 50 heures pour un coût de 2 600 €.

Le Conseil d'Administration :

- approuve la convention conclue entre le CESAM et le CCAS,
- autorise le Président ou son représentant légal à signer ce document.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

18 NOV. 2008



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DIS : 1

Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 27 SEP. 2008